



## Commission Régionale Futsal

SAISON 2024/2025

### PROCÈS-VERBAL N°53

---

Réunion du lundi 12 mai 2025

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

#### JOLIOT GROOM'S FUTSAL - 550661

Rappel des dispositions prises par la C.R.P.M.E. et la C.D.P.M.E. du District de la Seine-et-Marne concernant les matchs à domicile du club de JOLIOT GROOM'S FUTSAL (toutes catégories confondues).

**Tous les matchs à domicile auront lieu en configuration huis-clos jusqu'à nouvel ordre.**

Les clubs visiteurs devront transmettre au club de JOLIOT GROOM'S FUTSAL ([550661@lpiff.fr](mailto:550661@lpiff.fr)), la liste de leur délégation (à l'aide du document ci-joint) **au plus tard le samedi 12h**, en mettant en copie de l'envoi la Ligue ([competitions@paris-idf.fff.fr](mailto:competitions@paris-idf.fff.fr)):

- 12 joueurs maximum, 5 dirigeants maximum sur la feuille de match
- Plus les éventuels accompagnateurs (conducteurs des véhicules notamment qui ne peuvent pas être des spectateurs / supporters)

Liste des rencontres concernées pour la semaine du 12 au 18 mai 2025 :

Compétition	N° match	Nom club recevant	Nom club visiteur	Date
Futsal R2	29617076	JOLIOT GROOM'S FUTSAL	VECTEUR SPORT	17/05/2025

<b>CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL SENIORS</b>
--

**Informations dernière journée : semaine du 12 au 18 mai 2025 :**

La Commission demande aux clubs recevant lors de la dernière journée de veiller à la disponibilité de leur gymnase.

En cas d'indisponibilité du gymnase il conviendra pour les équipes évoluant en :

- Régional 1
  - ▶ De proposer un gymnase de repli
  
- Régional 2 et 3 :
  - ▶ De proposer un gymnase de repli
  - ou
  - ▶ De proposer une autre date dans la même semaine

**Régional 1****28215001 PARIS XIV FUTSAL 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 17/05/2025**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de PARIS XIV FUTSAL pour avancer le match au vendredi 16/05/2025 à 20h15 (motif : gymnase indisponible),

Donne son accord sous réserve de l'accord d'ISSY LES MOULINEAUX FC à transmettre le jeudi 15/05/2025 – 12h00.

A défaut, il conviendra de transmettre le document d'indisponibilité du gymnase et de proposer un gymnase de repli.

**Régional 2****Poule A****28216445 DIAMANT FUTSAL 2 / BAGNEUX FUTSAL 1 du 10/05/2025**

Suite à une anomalie de la FMI, la Commission enregistre la composition de l'équipe de DIAMANT FUTSAL et demande à BAGNEUX FUTSAL de transmettre la sienne (joueurs + staff).

Championnat Régional Seniors Futsal Régional 2 Jeudi 08 mai 2025	
DIAMANT FUTSAL 2 : 3 buts	BAGNEUX FUTSAL 1 : 2 buts
1 - SIMMALAVONG Surivan	
5 - AUFFRET Mathieu	
9 - PEREIRA Antony (Capitaine)	
10 - GHRIBI Mohamed	
11 - KOITE Mahamadou	
<b>Remplaçants :</b>	
3 - NGALIA TUFUNGUNAMO Vinoc	Composition en attente
4 - BRODU Jean Philippe	
6 - LOUIS LOUISY Logan	
7 - HOCINE Bilal	
12 - DJEDJE BOUCKAERT Tilyann	
<b>Banc :</b>	<b>Banc :</b>
EL MEZROUI Mohamed (E)	
FOSCOLO Jérôme (A)	
FOSCOLO Kevin (D)	

**28216444 SPORT ETHIQUE LIVRY 1 / MELUN FUTSAL 1 du 10/05/2025**

Lecture du rapport de l'arbitre officiel – forfait non avisé de MELUN FUTSAL (2<sup>ème</sup> forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

**Poule B****28217247 VECTEUR SPORT 1 / SPORTIFS DE GARGES du 07/05/2025**

Match non joué ;

La Commission,

Après lecture des pièces versées au dossier (FMI et rapport de l'arbitre officiel),

Considérant que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison d'un problème de couleur de maillot (les 2 équipes portaient du jaune),

Considérant les dispositions de l'article 16.1.6 du RSG de la LPIFF :

« Dans le cas où deux clubs se rencontrant portent des couleurs semblables ou susceptibles de prêter à confusion, le club recevant est tenu de prendre des maillots d'une autre couleur que celle de son adversaire »,

Considérant que VECTEUR SPORT (club recevant) n'a pas été en mesure de fournir un jeu de maillot de couleur différente,

Considérant les dispositions de l'article 40.2 du RSG de la LPIFF,

Par ces motifs,

**Donne match perdu à VECTEUR SPORT pour erreur administrative (0pt ; 0 but) pour en attribuer le gain aux SPORTIFS DE GARGES (3pts ; 0 but).**

**28217251 ROSNY FUTSAL 1 / TORCY EU FUTSAL 2 du 12/05/2025**

Courriel de ROSNY FUTSAL du 12/05/2025 demandant le déroulement de cette rencontre à huis-clos.

Accord de la Commission qui précise que l'organisation du huis clos est de la responsabilité du club recevant.

Elle demande à TORCY EU FUTSAL de transmettre au club de ROSNY FUTSAL la liste des joueurs et staff par courriel ([561102@lpiff.fr](mailto:561102@lpiff.fr)).

Copie de la présente décision à la CRA pour informations aux arbitres désignés.

**Régional 3****Poule A****28218127 IGNY FUTSAL 1 / SAINT MAURICE AJ 1 du 10/05/2025**

Lecture de la FMI – forfait non avisé de SAINT MAURICE AJ (1<sup>er</sup> forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

**Poule B****28218346 ROISSY EN BRIE FUTSAL 1 / PARIS ACASA FUTSAL 3 du 30/04/2025**

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel.

La Commission enregistre le forfait non avisé de PARIS ACASA FUTSAL (1<sup>er</sup> forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres).

**Poule D****28218668 ASF VAUREAL 1 / CSM EAUBONNE 1 du 16/05/2025**

Réception du courriel de la Mairie de PONTOISE, ce match se déroulera au gymnase Nelson Mandela de PONTOISE à 21h00.

Le 2<sup>nd</sup> match de suspension de terrain sera à purger sur la saison 2025-2026.

<b>CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FUTSAL FEUILLE DE MATCH MANQUANTE</b>
---

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**1<sup>er</sup> rappel :**

Régional 3 – poule C – 28218575 C'NOUES 1 / HAY 94 FUTSAL 1 du 11/05/2025

**CHAMPIONNAT REGIONAL - FUTSAL FEMININ SENIORS****Informations dernière journée : semaine du 19 au 25 mai 2025 :**

La Commission demande aux clubs recevant lors de la dernière journée de veiller à la disponibilité de leur gymnase.

En cas d'indisponibilité du gymnase il conviendra :

- ▶ De proposer un gymnase de repli
- ou
- ▶ De proposer une autre date dans la même semaine

**Régional 1****28212936 GARGES FCM 1 / BONDY CECIFOOT 1 du 09/05/2025**

La Commission,

Pris connaissance de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que le match ne s'est pas déroulé en raison du refus de l'équipe de GARGES FCM,

Par ces motifs,

**Donne match perdu par pénalité à GARGES FCM (-1pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à BONDY CECIFOOT (3pts ; 0 but).**

**Régional 2****Poule A****29617075 PARIS FUTSAL 1 / TORCY EU FUTSAL 2 du 04/05/2025**

La Commission,

Pris connaissance du courriel de PARIS FUTSAL,

Considérant que PARIS FUTSAL précise :

- Que le match ne s'est pas déroulé et qu'une feuille de match a été réalisée par erreur,
- Que l'indisponibilité du gymnase n'a pas été communiquée à l'avance par la Mairie de PARIS,

Considérant que dans son courriel la Mairie de PARIS avait indiqué que le gymnase Jemmapes était indisponible depuis le 14/04/2025,

Considérant que les éléments transmis par PARIS FUTSAL ne permettent pas de remettre la rencontre,

Considérant que la responsabilité de PARIS FUTSAL est engagée dans le non-déroulement de cette rencontre,

Par ces motifs,

**Donne match perdu par pénalité à PARIS FUTSAL (-1 pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à TORCY EU FUTSAL 2 (3 points – 0 but).**

**29617076 TORCY EU FUTSAL 2 / PARIS ACASA FUTSAL 1 du 18/05/2025**

Demande de TORCY EU FUTSAL pour avancer le match au mercredi 14/05/2025 à 21h00 (motif : gymnase indisponible)

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de PARIS ACASA FUTSAL à transmettre au plus tard le mercredi 14/05/2025 – 12h00.

A défaut, il conviendra à TORCY EU FUTSAL de transmettre le document officiel d'indisponibilité du gymnase (au plus tard le vendredi 16/05 – 12h00).

Le match sera alors reporté au mercredi 21/05/2025.

**Poule B****29617169 TOUSSUS AFC 1 / MYA FUTSAL 1 du 17/05/2025**

Ce match aura lieu le mardi 13/05/2025.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

**CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL FEMININ  
FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2<sup>ème</sup> et dernier rappel :

Régional 2 – poule B – 29617167 MYA FUTSAL 1 / HAY 94 FUTSAL 1 du 29/04/2025

Régional 2 – poule B – 29617164 AVON FUTSAL 1 / CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 du 02/05/2025

**CHAMPIONNAT U18 FUTSAL****Informations dernière journée : week-end du 24/25 mai 2025 :**

La Commission demande aux clubs recevant lors de la dernière journée de veiller à la disponibilité de leur gymnase.

En cas d'indisponibilité du gymnase il conviendra :

- ▶ De proposer un gymnase de repli  
ou
- ▶ De proposer de jouer le samedi ou dimanche du même week-end

\*\*\*\*\*

**Régional 2****Poule A****28220689 CROSNE FC 1 / PARIS 18 UNITED 2 du 04/05/2025**

Reprise de dossier,

La Commission accuse réception du courriel de PARIS 18 UNITED et du rapport de l'arbitre officiel.

Le document fourni par PARIS 18 UNITED ne peut pas être pris en compte,

Elle enregistre un forfait retard pour PARIS 18 UNITED et donne match perdu pour erreur administrative CROSNE FC (3pts; 0 but)

PARIS 18 UNITED 2 (0pt; 0 but)

**Régional 3****Poule B****29620278 ETOILES DE MOUSSY 1 / AFC ILE ST DENIS du 17/05/2025**

La Commission prend connaissance du courriel des ETOILES DE MOUSSY et précise que :

- L'inversion de la rencontre ne peut pas être envisagée (le terrain de repli devant un terrain neutre)
- Le match ne pourra pas se dérouler à MOUSSY LE VIEUX (dans la mesure où il ne s'agit pas d'un terrain neutre)

Elle reste en attente du gymnase repli à transmettre au plus tard ce jeudi 15/05/2025 et précise que l'horaire du match étant fixé par défaut à 15h00 ; tout changement horaire sera soumis à l'accord de l'ILE ST DENIS (compte tenu des délais de prévenance).

Le 2<sup>nd</sup> match de suspension de terrain sera à purger sur la saison 2025-2026.

**29620268 CPS 10 1 / COMBO FUTSAL 1 du 03/05/2025**

Lecture de la Feuille de match – forfait non avisé de COMBO FUTSAL – 3<sup>ème</sup> forfait entraînant le forfait général de cette équipe dans les 3 dernières rencontres – application de la l'article 23 du RSG pour les 2 dernières rencontres :

**29620276 REPUBLIQUE 1 / COMBO FUTSAL 1 du 17/05/2025**

REPUBLIQUE (3pts ; 5 buts)

**29620271 COMBO FUTSAL 1 / ARTISTES FUTSAL 1 du 24/05/2025**

ARTISTES FUTSAL (3pts ; 5 buts)

**CHAMPIONNAT REGIONAL U18 FUTSAL  
FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**2<sup>ème</sup> et dernier rappel :**

Régional 3 – poule A – 29620144 ROSNY FUTSAL 1 / ATLETICO BAGNOLET 1 du 03/05/2025

**CRITERIUM REGIONAL U16 FUTSAL****Niveau 1****Poule A****53148967 BVE FUTSAL 1 / BAGNEUX FUTSAL 1 du 03/05/2025**

Lecture de la feuille de match – forfait non avisé de BAGNEUX FUTSAL.

**53148932 BAGNEUX FUTSAL 1 / SPORTING CP 1 du 17/05/2025**

Demande du SPORTING CP pour reporter le match au samedi 31/05/2025 à 13h00 (motif : Finale Nationale Coupe Nationale Futsal de l'équipe Seniors 1 le même jour).

S'agissant d'un Critérium et compte tenu du motif évoqué, la Commission donne son accord.

Possibilité de jouer avant et en semaine avec l'accord des 2 clubs.

**53148974 CHAVILLE ASF 92 1 / ESP SAVIGIENNE 1 du 24/05/2025**

Demande de CHAVILLE ASF 92 pour avancer le match au vendredi 23/05/2025 à 20h30 au gymnase Colette Besson de CHAVILLE (motif : emploi du temps éducateur).

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SAVIGIENNE à transmettre au plus tard le jeudi 22/05/2025 – 12h00.

A défaut le match restera maintenu.

**Niveau 2****Poule C****53149170 PARIS ACASA FUTSAL 1 / B2M FUTSAL 1 du 10/05/2025**

S'agissant d'un Critérium, ce match est reporté au samedi 31/05/2025

Possibilité de jouer avant et en semaine avec l'accord des 2 clubs.

**Niveau 3****Poule F****53149357 SPORT ETHIQUE LIVRY 1 / AVICENNE ASC 1 du 18/05/2025**

Demande d'AVICENNE ASC pour avancer le match au 17/05/2025 (horaire à définir).

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de SPORT ETHIQUE LIVRY à transmettre au plus tard le vendredi 16/05/2025 – 12h00.

**U16 FUTSAL - FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

La Commission demande aux clubs recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

**2<sup>ème</sup> et dernier rappel :**

Niveau 1 – poule A – 53148971 MYA FUTSAL 1 / TORCY EU FUTSAL 1 du 03/05/2025

Niveau 1 – poule B – 53149078 ACHERES ASJ 1 / ALMATY BOBIGNY 1 du 03/05/2025

Niveau 3 - poule E – 53149350 CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 / BVE FUTSAL 3 du 04/05/2025